

AVIS DE COURSE

Régate interligue planche à voile

Les 6 et 7 avril 2024

Au lac d'Arc sur Tille

Organisé par : l'Alliance Dijon Arc Voile ADAV
PAV [Grade 4 et 5A]

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B.
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale sur le tableau officiel.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à toutes les planches des classes :

- RCB \leq 3.80 en grade 4
- BIC 293D en grade 4
- BIC 293 + en grade 5A (par extraction du classement RCB)
- WINDSURFER en grade 5A (par extraction du classement RCB)
- Mini wish en grade 5A

- 3.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 3.2.1 Pour les séries en grade 5A

Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

3.2.2 Pour les séries en grade 4

Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

3.2.3 une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

3.2.4 Pour la planche,

- l'autorisation de port de publicité si nécessaire.
- le certificat de jauge ou de conformité.

3.3 Les planches peuvent s'inscrire en ligne sur <https://www.clubadav.com/general-1>

3.4 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4. DROITS A PAYER

4.1 Les droits sont les suivants :

Coueurs	Droits d'inscription jusqu'au 31/03	Droits après le 31/03
Mineurs	<i>15 €</i>	<i>25 €</i>
Majeurs	<i>20 €</i>	<i>30 €</i>

4.2 Sont proposés en option de l'inscription :

- repas du samedi soir en restaurant : 20 €
- panier repas du dimanche midi (sandwich ; fruit...) : 5 €

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
<i>Samedi 6 avril</i>	<i>12h00</i>	<i>13h00</i>

5.2 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve : le samedi 6 avril de 12h30 à 13h30.

5.3 Heure du premier signal d'avertissement :

Date	Classes	heure
<i>Samedi 6 avril</i>	Toutes les classes	<i>14 heures</i>
<i>Dimanche 7 avril</i>	Toutes les classes	<i>11 heures</i>

5.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre	Courses visées samedi	Courses visées dimanche	Maximum par jour
<i>RCB, Windsurfer, BIC 293 +</i>	<i>9</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>7</i>
<i>BIC 293D</i>	<i>9</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>7</i>
<i>Mini wish</i>	<i>8</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>7</i>

5.5 Dimanche 7 avril, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 heures

6. CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

- 6.1 [DP] Les planches doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de 13 heures le samedi.
- 6.2 Les planches peuvent être contrôlées à tout moment.
- 6.3 [DP] Matériels de sécurité :
les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :
- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
- Le gilet d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : construits avec remontée au vent.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est le lac d'Arc/Tille.

8. SYSTEME DE PENALITE

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- 9.3 En fonction du nombre d'inscrit, des catégories pourront être extraites du classement général
- 9.4 La RCV B8.A8 s'applique.

10. COMMUNICATION RADIO [DP] [NP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : les premiers de chaque série.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. DROIT A L'IMAGE :

Les compétiteurs, accompagnateurs, entraîneurs et organisateurs donnent à l'organisation tous les droits d'utilisation des photos, vidéos faites le jour de la régata pour les utiliser dans les médias et tout document relatif aux activités de l'organisation.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
 Tom CLEMENT
 06.86.06.94.32
contact@clubadav.com

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES MINI-WISH

Le club organisateur peut mettre à disposition des planches (AHD ZEN 230) ainsi que des voiles écoles (de 2.6 à 5m²) pour toute personne inscrite en catégorie mini-wish.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Nuit du samedi au dimanche

Il est possible de passer la nuit dans votre véhicule sur le parking du club. Les toilettes resteront ouvertes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Repas du samedi soir

Réservation en ligne : https://dijonvoile.axyomes.com/client/produit_pack_1.php

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Repas du dimanche Midi

Réservation en ligne : https://dijonvoile.axyomes.com/client/produit_pack_1.php

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Hôtels

Quelques hôtels à moins de 15 minutes de route.

Nom hôtel + numéro de téléphone	Prix 1 chambre 1 nuit
B&B HOTEL Dijon Nord : 0892707524	59 €
Hôtel hotelF1 Dijon nord : 0891705232	38 €
Fasthôtel Dijon Nord : 0380748024	44 €
Ibis Budget Dijon Saint Apollinaire : 0892702016	51 €